

## COMMUNIQUE FINAL

### **2<sup>ème</sup> Conférence des Présidents de la Plate-forme des régulateurs de l'Audiovisuel des pays de la zone UEMOA et la Guinée**

Ouagadougou (Burkina-Faso) les 04 et 05 Mars 2014

Les Présidents des instances de régulation, membres de la Plate-forme des régulateurs des pays de la zone UEMOA et de la Guinée, réunis à Ouagadougou au Burkina Faso les 04 et 05 Mars 2014 ont échangé sur le thème : « **Bâtir une plateforme intégrée pour une meilleure régulation de notre espace médiatique commun** ».

Madame Béatrice DAMIBA, Présidente du Conseil Supérieur de la Communication (**CSC**) du Burkina Faso, également Présidente de la Plate-forme et Monsieur Ibrahim SY SAVANE, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (**HACA**) de Côte d'Ivoire, qui assure par ailleurs le Secrétariat Technique Permanent de cette Plate-forme, ont tenu à saluer l'engagement de leurs homologues à se doter d'un cadre d'échanges et d'harmonisation de leurs activités.

A l'issue des travaux, les Présidents ont adopté, à l'unanimité, le projet des Statuts et du Règlement Intérieur de la Plate-forme et validé les textes de l'Observatoire ouest africain de l'Audiovisuel.

Les présidents ont élu leur homologue Monsieur Biossey Kokou TOZOUN, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (**HAAC**) du Togo, en qualité de Vice-président de la Plate-forme.

Cet Observatoire proposé et structuré par la Côte d'Ivoire est un outil mis au service de la Plate-forme. Il a pour mission principale de recueillir des données socio-économiques et techniques afin d'articuler des réflexions sur l'espace audiovisuel de l'Afrique de l'ouest.

En outre, après avoir salué la pertinence des grandes thématiques qui leur ont été confiées dans le cadre du fonctionnement de la Plate-forme, les Présidents se sont engagés résolument à exécuter avec diligence, chacun en ce qui le concerne, la mission qui est la sienne.

Relativement à l'état des lieux du processus de la transition numérique terrestre dans les pays respectifs, les Présidents, après avoir constaté le retard accusé dans la zone UEMOA, ont convenu de mutualiser leurs expériences et de faciliter le flux d'informations afin de permettre à leurs pays d'être au rendez-vous du 17 juin 2015.

Par ailleurs, ils ont recommandé, en raison de leurs missions et attributions, une plus grande implication des Instances de régulation de l'audiovisuel dans les cadres de réflexion organisés par la Commission de l'UEMOA en vue de la mise en œuvre du processus de la transition numérique.

Les Présidents se sont engagés à faire de la rencontre de Ouagadougou le point de départ d'une volonté commune pour l'avènement d'un espace médiatique plus intégré au service de la compréhension mutuelle entre les populations des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée et sur la base d'une réelle liberté de la communication audiovisuelle dans un cadre véritablement démocratique.

Ils ont, à travers une motion de remerciement, témoigné leur infinie gratitude à Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso et leurs sincères remerciements à Monsieur Beyon Luc Adolphe TIAO, Premier Ministre du Burkina Faso ainsi qu'à Monsieur Cheick Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA, qui, en dépit de leur calendrier très chargé, leur ont fait l'honneur de les recevoir en audience.

Ils ont, pour terminer, remercié bien vivement Madame Béatrice DAMIBA, Présidente du Conseil Supérieur de la Communication et de la Plateforme, pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé ainsi que pour son engagement à conférer à leur structure commune ses lettres de noblesse.

Fait à Ouagadougou, le

5 mars 2014

**Ont signé :**

**Monsieur Théophile NATA**, Président de la

Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (**HAAC**) du Bénin

**Madame Béatrice DAMIBA**, Présidente du

Conseil supérieur de la communication (**CSC**) du Burkina Faso